

TAXAT-SENAT : INFORMATION SÉCHERESSE

**VOUS CONSTATEZ DES DOMMAGES SUR VOTRE
HABITATION (fissures, affaissement, etc...)
DUS A LA SECHERESSE ?**



Déclarez-les en mairie !

Au vu du nombre de déclarations, la mairie enclenchera une
demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la
Préfecture.

Contactez-nous au 04.70.56.64.69
ou par mail à mairie-taxat-senat@wanadoo.fr



**Merci de nous communiquer vos nom, adresse et
téléphone pour nous permettre de vous joindre en cas de
reconnaissance par la Préfecture**